

Le spécialiste romand qui donne une nouvelle vie aux sites et sols contaminés

Cet espace rédactionnel est réservé à Ecosor SA, qui a soutenu la réalisation de ce numéro de Forum Déchets et que nous tenons ici à remercier.

Anne-Claude Imhoff

Depuis 2005, Ecosor SA assainit et revalorise les matériaux provenant de sites contaminés¹. Les origines des pollutions (décharges, industries, stands de tir, accidents, etc.) imposent des traitements variés selon les polluants (métaux lourds, hydrocarbures, solvants, ammonium, etc.) et une prise en charge rapide. L'expérience et le réseau de partenaires d'Ecosor SA offre un service professionnel 24 h sur 24.

Deux principes de base

Le traitement des matériaux ainsi que la valorisation des produits et l'élimination des résidus se déroulent conformément à la législation en vigueur, en particulier dans le respect de deux principes de base de l'Ordonnance sur les déchets (OLED): l'interdiction de mélanger (art. 9) et l'obligation générale de valoriser selon l'état de la technique (art. 12).

Après un contrôle à l'entrée, chaque lot livré est analysé et les matériaux sont triés en fonction de leur degré de pollution. Ecosor SA assure non seulement une traçabilité des flux entrants et sortants – ce qui est le minimum pour répondre aux exigences de la plupart des autorisations cantonales d'exploiter –, mais surtout une traçabilité

interne des éléments de chaque lot. Cela lui permet de garantir en tout point la conformité des traitements mis en place.

Des ressources préservées

Des investissements constants dans les nouvelles technologies permettent un taux de valorisation très élevé: jusqu'à 95 % des matériaux contaminés peuvent retourner dans le cycle de la construction (gravier et béton) plutôt que d'être stockés définitivement, ce qui est encore trop souvent le cas. L'optimisation de la logistique est une priorité pour offrir des solutions compétitives; Ecosor SA gère les transports afin d'éviter au maximum les trajets à vide. Si, à l'échelle régionale, les matériaux sont généralement transportés par la route à l'aide de véhicules modernes, l'entreprise a pour objectif de se raccorder au rail pour les plus grandes distances.

Dans le canton de Vaud, elle est ainsi sur le point de concrétiser, avec son partenaire H2M, un projet de plate-forme de tri, de conditionnement et de distribution de matériaux bénéficiant d'un raccordement sur les réseaux ferroviaire et routier (voir schéma). Au bout de la chaîne de recyclage, l'installation d'une centrale de fabrication de béton assurera la revalorisation et la distribution d'ECO-Béton et de béton classé. Ces développements permettront non seulement de limiter encore davantage la mise en décharge de maté-

Ecosor SA

Administration et conseil
Joël Pythoud, Directeur
www.ecosor.ch
info@ecosor.ch
Tél. 021 948 22 27



riaux valorisables, mais ils créeront aussi des postes de travail qualifiés.

Expérience et qualité

Pour chaque intervention d'Ecosor SA, les maîtres d'ouvrage bénéficient de la longue expérience acquise par l'entreprise. Le déroulement optimisé des opérations d'assainissement et de valorisation leur permet d'économiser du temps et de l'argent. Les matériaux sont immédiatement pris en charge, même dans le cas de projets d'envergure.

¹ Les sites contaminés sont la part des sites pollués qui nécessitent un assainissement, car ils présentent un danger pour la santé humaine ou l'environnement.



Issues de démolitions de bâtiments ou d'excavations, 270 000 tonnes de matériaux transiteront dès 2017 sur une nouvelle plate-forme à Vuflens-la-Ville. Au bout de la chaîne, une centrale de production assurera la distribution de béton frais et d'ECO-Béton. Grâce au transfert modal via le rail, les habitants des localités périphériques bénéficieront d'une diminution du transit d'au moins 8000 poids lourds annuels.